

*Ministère de l'éducation nationale,  
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

*La ministre*

*Paris, le* 14 NOV. 2014

Monsieur le Ministre, Cher collègue,

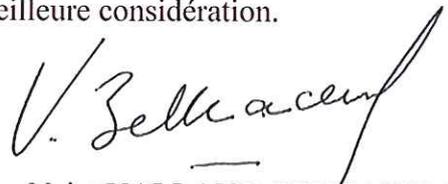
La construction de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur est un objectif primordial pour la France.

Dès 1998 en effet, la France aux côtés de l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni appelait les universités et les autres pays européens à œuvrer ensemble pour créer une « Europe du savoir », dans un texte devenu la « Déclaration de La Sorbonne ». Cet Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, lancé officiellement à Bologne en 1999, existe bel et bien aujourd'hui et suscite un réel intérêt dans le reste du monde. Nous pouvons être fiers, tous ensemble, des réformes impulsées à l'échelle du continent européen, autour des principes et des outils définis en commun par les 47 pays participants.

Nous souhaitons continuer à développer cet Espace Européen de la mobilité et de la coopération, porteur de valeurs démocratiques essentielles. Pour cela, il est nécessaire d'approfondir nos réformes et d'adapter notre enseignement supérieur aux enjeux majeurs de la société et de l'économie, en particulier ceux du numérique et de la formation tout au long de la vie.

C'est pourquoi, la France réaffirme son plein engagement à œuvrer au renforcement de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Elle se porte aujourd'hui candidate à l'organisation de la Conférence ministérielle de 2018, en assurant, après l'Arménie, cette responsabilité du « Secrétariat de Bologne ».

Je vous souhaite tout le succès et l'écho le plus large pour la prochaine Conférence ministérielle que vous organiserez à Erevan les 14 et 15 mai 2015, et je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Cher collègue, l'expression de ma meilleure considération.



Najat VALLAUD-BELKACEM

Monsieur Armen ASHOTYAN  
Ministre de l'Education et de la Science  
République d'Arménie